



International Telecommunication Union
REGIONAL OFFICE FOR AFRICA

Ref: ROA/ADD/AR/ma/L144/19

Addis Ababa, 13 November 2019

Aux Administrations, Régulateurs, Membres de
secteur de l'UIT
Membres Associés et Universitaires,
Opérateurs de télécommunication et
Fournisseurs de services,
Fabricants et institutions académiques de la
région Afrique

Object: Atelier de sensibilisation aux déchets électroniques de la région Afrique, 26-29 novembre
2019, Centre de conférence international Bingu Wamutharika (BICC) Lilongwe, Malawi.

Cher Monsieur / Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que sur l'aimable invitation de la République du Malawi par le biais de MACRA à abriter l'atelier cité en objet, l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise une réunion de sensibilisation aux déchets électroniques en Afrique, les 26 et 28 novembre suivi de l'Atelier National le 29 novembre 2019 au Centre de conférences International Bingu Wamutharika.

Je voudrais vous inviter à participer à cet atelier très important pour examiner la situation actuelle en matière de déchets électroniques et son impact dans la région, notamment le niveau de sensibilisation aux problèmes des déchets électroniques et les estimations de la quantité de déchets électroniques actuellement générés afin de suivre une gestion écologiquement rationnelle des déchets électroniques alors que le monde se dirige vers la transformation numérique.

En 2018, en réponse au défi mondial des déchets électroniques, les États membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) se sont mis d'accord sur deux objectifs lors de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union:

- 1.) Augmenter le taux global de recyclage des déchets électroniques à 30%
- 2.) Augmenter le pourcentage de pays ayant une législation sur les déchets électroniques à 50%

L'atelier sur les déchets électroniques de la région Afrique est ouvert à tous les États Membres de l'UIT en Afrique, et plus particulièrement aux experts responsables de l'utilisation des TIC, tels que les ministères en charge de la réglementation, les organes de réglementation, les agences responsables de la réglementation de l'environnement (EMA), les opérateurs des télécommunications et ICT, le secteur privé, régional et les organisations régionales et internationales, les associations de consommateurs et universités.

Compte tenu des progrès technologiques, de la croissance exponentielle des terminaux de télécommunications / TIC et du taux de rotation élevé qui en résulte, il est nécessaire de prendre des mesures pour éviter une catastrophe environnementale dans les pays en développement. Cela impliquera la formulation d'un cadre réglementaire et de politiques adéquats pour résoudre ce problème.

La croissance des télécommunications / TIC, en particulier dans les pays en développement, a été exponentielle ces dernières années. La croissance des équipements électriques et électroniques et de leurs périphériques, ainsi que la mise à jour continue de la technologie, ont généré une croissance significative des déchets des télécommunications / TIC. Cependant, le recyclage et l'élimination professionnelle responsable

-3-

des déchets des télécommunications / TIC restent faibles, en particulier dans les pays en développement, rendant très difficile la recherche de chiffres sur cette question au niveau régional. L'UIT aimerait faire en sorte que des efforts soient consacrés à l'élimination professionnelle et sûre des déchets électroniques au fur et à mesure que les dispositifs deviennent obsolètes.

Les conséquences de l'absence de recyclage ou d'élimination corrects sont des problèmes environnementaux de grande ampleur, en particulier pour les pays en développement.

Une gestion inadéquate des TIC et des déchets peut avoir des conséquences néfastes étant donné que les déchets électroniques contiennent des composants et des substances dangereuses qui peuvent être potentiellement nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Dans de nombreux pays européens, des réglementations ont été introduites pour empêcher le dépôt de déchets électroniques dans des décharges en raison de ses implications. Cependant, il existe très peu de pratique, voire aucune, pour prévenir et gérer les déchets électroniques dans de nombreux pays africains. L'absence de réglementations, de technologies et d'infrastructures, associée à une sensibilisation très limitée à la gestion des déchets électroniques, sont parmi les défis auxquels les pays sont actuellement confrontés.

L'Atelier sur les déchets électroniques de la région Afrique est ouvert à tous les États Membres de l'UIT en Afrique, et plus particulièrement aux experts responsables de l'utilisation des TIC, tels que les ministères responsables de l'élaboration des politiques, les autorités de régulation, les agences de gestion de l'environnement, les opérateurs de télécommunications et des opérateurs de TIC, les secteurs organisations internationales, associations de consommateurs et universités. Compte tenu de la nature interdisciplinaire de la gestion des déchets électroniques et des liens institutionnels existant entre les ministères au cours de l'élaboration des politiques, les parties prenantes d'horizon très diverses sont encouragées à participer. Bien que non exhaustive, la liste suivante fournit une image générale des participants ciblés:

Ministères et décideurs dans les domaines de -

- o technologies de l'information et de la communication
- o environnement et écologie
- o travail et emploi
- o santé et services sociaux
- o Commerce et transactions
- o Science et technologie
- o producteurs, importateurs et détaillants d'équipements électriques et électroniques
- o organisations non gouvernementales
- o Société civile et organisations de consommateurs
- o Institutions académiques et de centres de formation

Je vous invite à visiter notre site Web <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/Africa> pour obtenir des informations supplémentaires/détaillées sur la logistique (hôtels, visas, etc.), y compris des informations sur les pays et autres éléments pertinents, tels que le projet d'ordre du jour et le programme d'inscription.

Mme Chali Tumelo, Bureau de zone de l'UIT pour l'Afrique australe à Harare (Zimbabwe) (tél.: +263 242 77 5939/40/41, télécopie: +263 4 77 1257, courrier électronique: chali.tumelo@itu.int) est à la disposition des participants qui peuvent avoir besoin d'assistance.

J'espère sincèrement que vous pourrez participer et partager vos points de vue et votre expérience précieuse avec d'autres participants, y compris des contributions qui enrichiront les discussions et les résultats de l'atelier.

Cordialement.

[Original Signé]

Andrew Rugege
Directeur Régional pour l'Afrique
Représentant auprès de la CUA et la CEA

Copier : Doreen Bogdan-Martin